

GROUPE TELEGRAMME
SAS au capital de 12 418 704,80 €
Siège social : 7 voie d'accès au Port - 29600 MORLAIX
487.661.654 RCS BREST

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU VENDREDI 13 JUIN 2025

EXTRAIT

L'an deux mille vingt-cinq et le treize juin, à dix heures quarante-cinq, les associés de la société GROUPE TELEGRAMME se sont réunis en assemblée générale mixte, au siège social, sur convocation faite par la Présidente.

.....

A TITRE ORDINAIRE :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que Madame Frédérique Badin a décidé de mettre fin à son mandat de Présidente de la Société à l'issue de la présente assemblée.
L'assemblée la remercie pour le travail réalisé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Edouard Coudurier en qualité de président de la Société pour une période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à se tenir en 2031 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Monsieur Coudurier recevra pour cette fonction une rémunération annuelle de 80 000 euros, révisable annuellement selon l'évolution de l'indice INSEE, et dont le règlement sera effectué par versement mensuel.

Il bénéficiera d'une voiture de fonction et d'une indemnité de logement correspondant à un appartement de neuf pièces et aux charges annexes (eau, électricité, téléphone, etc...).

Il bénéficiera également de la couverture sociale et prévoyance de Groupe Télégramme.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent-procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

Fait à Morlaix, le



Edouard COUDURIER